

Madame la Présidente,
Distingués représentants,

C'est un honneur pour moi de prendre la parole à la quarante-deuxième session de la Commission de la population et du développement en ma qualité de Présidente du Conseil économique et social. Je tiens à vous assurer que le Conseil appuie pleinement les efforts déployés par la Commission pour faire progresser les questions de population et de développement à l'échelle mondiale, d'autant que celles-ci sont intimement liées au thème de l'Examen ministériel annuel de 2009, qui portera sur la « Mise en œuvre des objectifs adoptés et des engagements pris sur le plan international en matière de santé publique ».

Etabli par le Sommet mondial de 2005, l'Examen ministériel annuel doit notamment évaluer les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs et cibles fixés dans le cadre des grands sommets et conférences des Nations Unies qui se sont tenus depuis 1990, et contribuer à approfondir et à accélérer la mise en œuvre de ce programme de développement en servant de forum de discussion de haut niveau bénéficiant d'une participation diverse, où il est possible d'échanger les enseignements tirés et d'identifier les pratiques et stratégies réussies qui méritent d'être mises en œuvre à plus grande échelle.

Qatar doit porter sur « *La prévention et le contrôle des maladies non transmissibles* », question que de nombreux experts considèrent aujourd'hui comme la principale entrave sanitaire au développement dans le monde au XXI^e siècle. Enfin, on a étudié la possibilité de venir à des réunions régionales au titre

nombre de recommandations pour examen par le Conseil et la communauté internationale.

La session proprement dite de l'Examen ministériel annuel s'articulera autour d'une série d'exposés nationaux volontaires faits par des pays en développement et des pays industrialisés sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement adoptés à l'échelle internationale, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Cette année, la Bolivie, la Chine, la Jamaïque, le Japon, le Mali, la République dominicaine, le Soudan et Sri Lanka se sont proposés de faire un exposé.

Les exposés nationaux volontaires visent à fournir des exemples de bonnes pratiques et d'enseignements tirés de façon à ce que les autres États Membres puissent fonder leurs initiatives sur ce qui a donné de bons résultats. Pour aider les États Membres à cet égard, le Département des Affaires économiques et sociales a mis en place un site Web consacré aux « stratégies de développement qui marchent », et où sont présentés les résultats des examens ministériels annuels.

Par ailleurs, à la demande des pays en développement faisant un exposé national volontaire, le Département des Affaires économiques et sociales a aidé à organiser des ateliers nationaux pour renforcer la capacité d'évaluer la mise en œuvre des stratégies nationales de développement. Jusqu'à présent, des ateliers se sont tenus en Bolivie, en Chine, au Mali et à Sri Lanka. Tous les ateliers ont bénéficié de la participation des principales parties prenantes et ont porté sur les défis sanitaires.

Distingués représentants,

Si les activités que je viens d'énumérer sont essentielles pour la réussite de l'Examen ministériel annuel, elles ne peuvent déboucher que sur autant d'idées et de recommandations. Les commissions techniques sont une autre source importante d'information pour évaluer les progrès accomplis, identifier les obstacles à la réalisation des objectifs fixés dans le domaine de la santé et élaborer des stratégies efficaces pour atteindre ceux-ci. Le Conseil ne doute pas que la Commission de la population et du développement, en particulier, jouera un rôle directeur au niveau intergouvernemental dans ses domaines de compétence, notamment la santé en matière de sexualité et de procréation, la prévention de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle et les interdépendances avec la dynamique des populations, y compris le vieillissement de la population, et la santé publique. J'ai hâte de connaître vos vues sur ces questions et les autres questions pertinentes.

Avant de conclure, permettez-moi encore de remercier la Présidente de la Commission, M^{me} Elena Zúñiga, pour m'avoir invitée à prendre la parole devant cette session de la Commission. Je tiens à souligner que j'apprécie vivement la volonté de chacun d'entre vous, collègues et membres de la Commission, de prendre part activement aux travaux du Conseil.

Je vous remercie.

